

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOZÈRE

Mercredi 30 septembre 2015
Maison de Quartier Jacques-Audiberti

Présents : Feuille d'émargement non récupérée.

Excusés :

Élus :

- M. Guillaume CARISTAN: adjoint au maire en charge de la démocratie locale, de la vie des quartiers, des nouvelles technologies (liées à la fibre optique), des fêtes et manifestations. Adjoint chargé du quartier Lozère
- M. Leonardo SFERRAZZA : adjoint au maire en charge de la voirie, de l'espace public et du cimetière
- M. Mokhtar SADJI : adjoint au maire délégué aux associations,
- Mme Catherine VITTECOQ : adjointe au maire déléguée aux transports et handicaps,
- M. Jean-Pierre MADIKA : adjoint au maire délégué à la sécurité, Police municipale, occupation du domaine public et aux anciens combattants,
- Mme Ludivine DELANOUE : conseillère municipale déléguée à l'écologie et à l'énergie,
- M. Ahmed BELHAMZA : conseiller municipal délégué à la circulation,
- M. Pierre COSTI ; adjoint au maire délégué au développement économique.
- M. Gilles CORDIER : conseiller municipal délégué au stationnement.

Services municipaux :

- M. Marc CARPENTIER : responsable du service démocratie locale et vie des quartiers
- M. Sébastien MASSON, chargé de mission démocratie participative

Président de séance : Anick MELLINA

Secrétaire de séance : service démocratie locale et vie des quartiers

Ordre du jour prévisionnel :

- ✓ Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint chargé du quartier LOZÈRE
- ✓ Présentation des Élus présents ce soir

-
- ✓ Présentation de Sébastien MASSON, chargé de mission démocratie locale et vie des quartiers
 - ✓ Désignation / élection du (de la) président(e) de séance
 - ✓ Validation du Compte rendu de la séance du lundi 1^{er} juin 2015
 - Points spéciaux – Actualités
 - ✓ Aménagements de l'Espace Naturel Sensible
 - ✓ Déclassement du Chemin du Rocher de la Vauve
 - ✓ Bureau de Poste de Lozère
 - ✓ Circulation et stationnement rue Marceau
 - ✓ Bus à Lozère
 - ✓ Forum des quartiers
 - Travaux des commissions
 - ✓ Commission « Parc Henri Poincaré »
 - ✓ Commission « Liaisons Plateau-Vallée »
 - ✓ Commission « Investissements »
 - Questions en-cours
 - ✓ Installation de radars pédagogiques
 - ✓ Précisions sur les investissements 2015 (travaux crèche et écoles)
 - Questions diverses

M. CARISTAN ouvre la séance en présentant les élus présents ce soir, ainsi que Sébastien MASSON qui vient renforcer l'équipe du service démocratie locale et vie des quartiers en tant que référent pour les conseils de quartier de Palaiseau.

Validation du compte-rendu :

Après quelques modifications et corrections, le compte-rendu est adopté par les participants.

- Points spéciaux – Actualités

➤ Aménagements de l'Espace Naturel Sensible

- Mme DELANOUE annonce que la phase 2 est quasiment terminée et que la pose du mobilier se fera dans le courant de la seconde quinzaine du mois d'octobre. La communication au travers de panneaux explicatifs est en cours d'élaboration.
La végétalisation sera plantée cet automne. Concernant la partie humide, la Ville travaille sur la mise en place d'un chantier nature pour l'accompagner dans cette démarche ainsi que dans l'arrachage de la « Renouée du Japon ».
- Un participant évoque la chute récente d'un arbre et demande si la raison de cette chute réside dans la maladie ou un manque d'entretien. Ce participant précise que cet arbre semblait avoir été atteint de l'intérieur.
Mme DELANOUE admet que des arbres sont vieillissants mais pas malades, c'est d'ailleurs pour cette raison que la première phase est fermée.
- Mme MELLINA rappelle que la commission « Investissements » proposait la pose de matériel gymnastique dans l'ENS. Mme DELANOUE explique que la problématique d'un ENS ne permet pas la pose de ce type d'appareils, dans la mesure où l'on limite au maximum l'intervention humaine dans ce type d'espace.
- Une participante signale un manque d'éclairage à l'entrée de l'ENS.
Mme DELANOUE répond que l'on limite l'éclairage nocturne pour ne pas déranger la vie animale de l'espace.
- Mme MARTIN rappelle le besoin de canisacs. Mme DELANOUE a bien envisagé d'en faire installer ainsi que des corbeilles supplémentaires.

➤ **Déclassement du Chemin du Rocher de la Vauve**

- M. CARISTAN précise que le déclassement ne concerne que la partie nord du chemin de la Ferme de la Vauve pour la réalisation de nouveaux axes routiers du quartier Polytechnique. L'accès vers la Troche sera maintenu pendant les travaux.
- M. DRONIOU est surpris de constater que l'enquête publique ait lieu alors que les travaux ont commencé sans que la commission du conseil de quartier n'ait été prévenue.
M. CARISTAN rappelle que les interventions ont commencé durant la période estivale dépourvue de réunion de conseil de quartier programmée pour en faire l'annonce. Par ailleurs les emplacements des voiries ne sont pas encore exactement définis.
M. CHOCHON, compte tenu de l'absence de liaison entre le plateau et la vallée, s'interroge sur la possibilité de l'évolution de l'Aménagement du plateau de Saclay vers une ville nouvelle.
- M. DUBOIS-GUICHARD estime que le sujet principal est de savoir comment se font les liens Plateau-Vallée.
- Mme VITTECOQ explique que les délais sont parfois extrêmement courts entre l'annonce des travaux et leur réalisation.

➤ **Bureau de Poste de Lozère**

- M. CARISTAN rappelle les échanges successifs avec la Direction Régionale de La Poste depuis le printemps dernier : La Poste avait bien entendu l'insistance des usagers en faveur du maintien de son ouverture et de l'aménagement des horaires. La Poste a écrit à M. le Maire expliquant que la mise en place de nouvelles plages horaires ne pouvait être opérationnelle qu'à partir de janvier 2016, contrairement à l'engagement que l'entreprise avait pris, en raison de contraintes légales (passage en commission paritaire).
La Ville ne peut que solliciter l'entreprise de La Poste et n'a aucun moyen de pression sur ses plages d'ouverture et du maintien d'un service de proximité, car la mission de service universel postal ne l'oblige pas à maintenir le guichet de Lozère ouvert.
C'est pourquoi M. CARISTAN précise que l'on n'est en aucun cas à l'abri d'une fermeture, si la Poste le décide. Aujourd'hui, de multiples fermetures non programmées ont lieu, sans communication préalable. Ainsi, afin que le service postal de proximité puisse être rendu dans des conditions acceptables, une des pistes envisagée consiste à transférer le service postal de proximité auprès d'un commerçant qui se porterait volontaire. Cette hypothèse permettrait aux riverains de continuer à réaliser les principales opérations postales et financières, à des plages d'ouverture plus amples qu'actuellement, et d'éviter les fermetures intempestives.
- M. GODEC manifeste son incompréhension de la lenteur de l'évolution du dossier entre les différents courriers transmis et les réponses attendues.
M. CARISTAN affirme vivement que M. le Maire et son équipe se mobilisent pour soutenir le maintien des services de La Poste et qu'il n'est pas évident d'en obtenir davantage puisque seule La Poste est décisionnaire de son activité.
- M. COSTI confirme les propos de M. CARISTAN et travaille sur toutes les hypothèses en faveur du maintien du service de proximité.

Circulation et stationnement rue Marceau

- Un parent d'élève des écoles Jean Moulin et Jean Macé soulève le problème de passage des bus en raison de voitures stationnées et propose de mettre la rue Marceau en sens unique.

M. CORDIER répond que le problème n'est pas nouveau et que cette rue constitue une voie structurante ; Il n'est donc pas question de la mettre en sens unique. Toutefois une réflexion est en cours pour que la rue du Chemin Vert le devienne. M. CORDIER proposera une réunion publique avec les riverains de la rue Marceau et les rues adjacentes pour envisager des solutions (matérialisation du stationnement, sensibilisation des automobilistes au civisme, et une étude sur le stationnement à proximité des gares).

- Mme VETU signale que le stationnement sauvage est l'élément prépondérant de la suppression du pédibus car il n'est pas question de faire passer les cortèges d'enfants sur la voie de circulation.

➤ **Bus à Lozère**

- Mme VITTECOQ annonce qu'à la suite d'une pétition des habitants sur la vitesse excessive des bus, la TRANSDEV a mis en place un programme de formation pour les chauffeurs afin de les sensibiliser au respect de la limitation de vitesse, et également des horaires.
- Concernant la rue Charles Péguy, Mme VITTECOQ précise que des aménagements seront réalisés dans le courant de la semaine 41 : limitation de la rue à 30 km/h, l'installation de coussins berlinois, la création de stop. Les radars pour les feux sont en commande.
- M. CARISTAN rappelle l'utilité de mettre en copie M. le Maire de toute réclamation adressée à la TRANSDEV afin qu'il puisse argumenter ses interventions auprès de cette structure.
- Mme RICHARD signale des trous de voirie rue Charles Péguy et Théodore de Banville. M. SFERRAZZA fera passer une équipe de réparation à ces endroits.

➤ **Forum des quartiers**

- Ce forum annuel aura lieu samedi 10 octobre à l'espace S. Allende. Le déroulé de la journée débutera par un accueil café à 9h30, suivi d'une ouverture de la journée par M. le Maire. La matinée sera consacrée à un échange entre les conseils de quartier sur leur bilan et leurs perspectives de travail. Un ou deux représentants par conseil de quartier évoquera les travaux des commissions.
- Après un moment convivial sur la pause du midi, un atelier de formation au logiciel Tumblr sera proposé à 2 ou 3 membres de chaque conseil de quartier pressentis à contribuer à la communication, l'idée étant de rendre plus visibles les conseils de quartier sur le web.
- Parallèlement, pour un plus large public, une information sur la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera proposée pour mettre l'accent sur la participation des forces vives à la démarche, et envisager les conseils de quartier comme entités de concertation.
- M. CARISTAN prévient les participants que le prochain conseil de quartier de la fin novembre aura pour thématique spécifique la révision du Plan Local d'Urbanisme et plus particulièrement la présentation de l'outil de concertation.

- **Travaux des commissions**

➤ **Commission « Parc Henri Poincaré »**

- M. SFERRAZZA annonce que des travaux ont été réalisés :
 - L'escalier est terminé,
 - le banc a été posé,
 - la fenêtre du pavillon a été murée.
- Mme VETU regrette l'absence d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite le long de l'escalier. M. SFERRAZZA répond que le dénivelé est trop important pour en installer une.

- Un participant alerte M. SFERRAZZA sur un platane non élagué qui pourrait présenter un danger. M. SFERRAZZA en prend note pour faire suivre aux équipes techniques.
- M. SFERRAZZA annonce que le cheminement sera prochainement repris par la régie municipale.

➤ Commission « Liaisons Plateau-Vallée »

- M. DRONIOU présente le plan de circulation temporaire.
- Mme MELLINA évoque les projets de liaison par voie de funiculaire et par escalier roulant. M. CARISTAN explique que ces infrastructures sont toujours à l'état de projets. Le principal obstacle reste leur financement, particulièrement difficile, et qu'elles exigent une maintenance coûteuse.

➤ Commission « Investissements »

- Mme MAUPAS rappelle les 3 grands axes qui ont été retenus pour les projets d'investissement :
 - ✓ Signalétique patrimoniale
 - ✓ Tables de jeux dans les parcs (échecs, dames...)
 - ✓ Jardins d'herbes aromatiques suspendus
- M. CARISTAN précise que les choix se feront au regard des modèles, des chiffrages et de la localisation du mobilier. Pour ce qui est de la signalétique patrimoniale, M. CARISTAN annonce qu'un calibrage et une harmonisation du contenu des plaques se fera en lien avec le service de la communication de la Ville.
La prochaine réunion de la commission aura lieu le 5 octobre.

Questions en-cours

➤ Installation de radars pédagogiques

- M. MADIKA annonce que la Police municipale va définir les rues où nous pourrions mettre en place les radars pédagogiques sur la ville et qu'il paraît judicieux de s'appuyer sur les propositions faites par les différents conseils de quartiers. Il s'agira d'établir un calendrier annuel afin de faciliter l'organisation des Services de la voirie.
- La Police municipale pense effectuer des roulements sur une période d'un mois par rue.

➤ Précisions sur les investissements 2015 (travaux crèche et écoles)

- M. CARISTAN énumère les travaux en cours et à venir :
 - Concernant l'école Roger Ferdinand, des travaux ont été effectués cet été sur le réseau de chauffage ainsi que réparations de portes.
 - Concernant les menuiseries extérieures, il faut savoir que l'école est constituée de 3 bâtiments A, B, C, ce dernier étant le plus ancien, en brique.
 - Des crédits en investissement pour effectuer le remplacement des fenêtres et portes du bâtiment B de l'école ont été obtenus. Une analyse des offres reçues est en cours. La commande sera effectuée cette année mais les travaux n'auront lieu qu'aux vacances d'hiver 2016.
 - Des fenêtres ont été remplacées en avril 2015 pour 2 logements sur les 4 du bâtiment C et pour 4 fenêtres sur les 10 du logement du directeur situé dans le bâtiment A. les fenêtres du logement du bâtiment B ont déjà été remplacées. Les crédits n'ont pas été

obtenus en 2015 pour continuer l'opération de remplacement des fenêtres de logements ; Ils seront redemandés pour 2016.

Concernant l'école Jean Macé, les premiers crédits ont été obtenus pour effectuer le remplacement de portes de préau à l'école maternelle Jean Macé. Celles-ci ont été commandées et leur pose, prévue initialement cet été, est programmée à la Toussaint. Les crédits complémentaires ont été arbitrés lors du conseil municipal de septembre pour terminer le remplacement des 2 autres portes restantes de ce préau. La commande sera passée cette année mais les travaux ne pourront intervenir qu'à Noël, voire vacances d'hiver 2016.

Concernant l'extension de la crèche Lozère : Cette extension de 32m² sera effectuée entre les deux parties de bâtiment existant, côté rue. Le jardin n'est pas touché (seul le bâtiment provisoire y sera installé pendant les travaux) ni le terrain attenant.

Questions diverses

- Deux participants signalent que les deux stop situés au croisement de la rue Marceau et du chemin de l'Orme ne sont pas toujours respectés, de même pour la limitation de la vitesse à 30 km/h. Ils souhaitent que des radars pédagogiques soient installés.
M. SFERRAZZA se charge de faire installer des radars rapidement.
- Mme MELLINA rappelle que la statue de Jesse Owens a disparu depuis trois ans et propose que le souvenir de cette personnalité soit maintenu.
M. CARISTAN répond qu'il n'y a pas de projet particulier à l'heure actuelle, et que cette question peut être évoquée en commission « Investissements » pour qu'une plaque soit installée.
- Mme MELLINA désire connaître le début des travaux du pont de la Batterie de la Pointe au regard de l'obtention de subventions régies par des délais. M. CARISTAN répond que les financements ne sont pas menacés et que les études sont tout à fait nécessaires avant d'engager les dépenses.
- M. LAURENT signale un manque de visibilité dans l'avenue du Général Leclerc (niveau Crédit Agricole) en raison du positionnement des vasques et de leur végétation. M. LAURENT demande une attention particulière à cette gêne tout en conservant ces vasques dont l'effet esthétique est jugé réussi.
M. SFERRAZZA a pris note de cette demande.

Un participant soulève le problème du stationnement de la rue du Trésor et les difficultés de circuler pour les transports VEOLIA.

M. SFERRAZZA évoque la nécessité d'une réflexion globale sur le stationnement dans la ville, et reconnaît l'obligation de trouver une solution pour cette rue.

- Un participant aborde la question des nuisances sonores aériennes et de l'évolution du périmètre. M. CARISTAN a connaissance de l'augmentation du ressenti de ces nuisances et annonce que les services travaillent sur le sujet. L'évolution de plusieurs paramètres peut expliquer cette situation mais les périmètres eux, n'ont pas changé depuis 2013.